

**APPEL À CANDIDATURE**  
**« Impact Entrepreneurship » – KITA**

L'ONG ENGIM INTERNAZIONALE ouvre un

*Appel à candidature pour la sélection de projets d'entreprise qui bénéficieront d'appuis technique et financier dans la ville de Kita*

**CONTEXTE**

Dans le cadre de l'Appel à projets 2020 visé à la décision n. 141 du 14/12/2020 financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), l'ONG italienne **ENGIM** lance au Mali l'initiative de développement intitulée *Formazione, Impresa e Lavoro per promuovere lo sviluppo inclusivo e sostenibile - FIL* (**Formation, Entreprise et Travail pour favoriser un développement inclusif et durable - FIL**), AID 012590/09/2, en partenariat avec les acteurs internationaux E4Impact Foundation, ActionAid International (AAI) et Rondine Cittadella della Pace, et les acteurs locaux Université TechnoLAB-ISTA, l'Association Malienne des Expulsés (AME) et l'Association Malienne des Centres de Formation Professionnelle Agréés par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (AMCFP-MEFP).

À travers ce projet ENGIM vise à promouvoir une croissance économique inclusive et durable et l'emploi des jeunes dans le District de Bamako (ville de Bamako) et dans la Région de Kita (ville de Kita). Le projet entend notamment favoriser l'insertion socio-économique de jeunes femmes et hommes grâce à la création d'entreprises, au renforcement des compétences et à l'insertion professionnelle dans les villes concernées.

**APPEL À CANDIDATURE**

Cet Appel à candidature s'inscrit dans le volet entrepreneuriat jeune et s'adresse aux entrepreneurs locaux ou porteurs d'idées d'entreprise souhaitant améliorer la performance économique et l'impact social de leur activité commerciale ou en créer une au profit de la communauté locale de référence.

**Les structures éligibles seront des entreprises en extension ou en création dans la ville de Kita. Une formation gratuite de 10 jours portant principalement sur l'élaboration d'un Plan d'affaires sera donnée à dix (10) entrepreneurs présélectionnés.**

Le Comité chargé de la sélection sera composé du personnel ENGIM et des Tuteurs professionnels avec lesquels ENGIM collabore, sur la base de critères élaborés en concertation avec les différents acteurs locaux. Tout en considérant comme prioritaire la solidité du projet entrepreneurial proposé, les critères appliqués visent des candidats qui ne possèdent pas les prérequis académiques des cours d'études conventionnels et veulent promouvoir l'entrepreneuriat féminin, les projets gérés par des migrants de retour, aussi que l'égalité des chances pour les personnes handicapées.

À la suite de cette première formation, cinq (5) entrepreneurs/porteurs de projet seront retenus par un Comité constitué par les partenaires du projet impliqués dans cette activité sur la base du Plan d'affaires élaboré, de leur motivation et de leur compétence, pour accéder à la deuxième phase de l'intervention. Les porteurs lauréats bénéficieront ainsi d'une formation de 10 jours en gestion d'entreprise et éducation financière, d'une dotation en équipements durables qui facilitera la pérennité de leur activité et d'un accompagnement ciblé (technique, administratif et juridique) pour les propulser sur le marché.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui ont les caractéristiques suivantes :

- impact social et compatibilité avec les marchés locaux ;
- attention à l'environnement ;
- forte composante innovante ;
- les entreprises ayant une expérience professionnelle antérieure ;
- les entreprises féminines ou à forte composante féminine, les entrepreneurs souffrant d'un handicap ou les migrants de retour.

N.B. : Les activités ordinaires de commerce sont exclues de cette initiative.

**Veillez noter que** pour être admis à la phase de sélection, les entrepreneurs ou aspirants entrepreneurs devront présenter un **projet d'entreprise prévoyant un cofinancement de 10% minimum.**

La mise en œuvre des activités se fera en collaboration avec l'incubateur d'entreprises CREATEAM.

### **DÉROULEMENT DU PROCESSUS À KITA**

L'ensemble du processus se développera en quatre étapes :

- 1) Présélection à travers l'Appel à candidature des entrepreneurs :

Dix (10) entrepreneurs ou aspirants entrepreneurs seront présélectionnés et auront accès à une formation gratuite à Kita sur l'élaboration du Plan d'affaires. Les formations seront organisées sur une période de dix (10) jours.

- 2) Sélection des lauréats :

À la suite de cette formation, un Comité de sélection sera chargé de retenir cinq (5) projets au maximum, qui bénéficieront d'un accompagnement spécifique (deuxième formation, financement et suivi).

- 3) Formation des lauréats :

Durant dix (10) jours les porteurs de projets sélectionnés profiteront d'une formation ciblée et d'un soutien à l'amélioration de leur Plan d'affaires et des outils de communication.

4) Financement et suivi :

Chaque lauréat pourra bénéficier d'un **financement maximum de 3 000 000 FCFA** destiné à l'achat de biens durables (hors achat de stocks de matériaux), en fonction du Plan d'affaires établi et des devis validés ; toutefois, ce montant pourra être réévalué selon la pertinence et le degré d'innovation du projet.

L'entreprise devra justifier d'un cofinancement de 10% du montant du financement qui lui sera octroyé, à inclure dans le Plan d'affaires proposé.

Les porteurs de projet qui accèdent au financement bénéficieront également d'un suivi continu dans la mise en œuvre de leur entreprise, grâce aux visites périodiques et à la collecte de données sur une base mensuelle et trimestrielle, comme établi par les procédures internes d'ENGIM.

Dans l'ensemble, l'intervention se déroulera sur une période de 16 mois.

### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

L'Appel est ouvert aux entrepreneurs femmes et hommes :

- âgé(e)s de 24 à 35 ans ;
- déjà en activité sur le marché ou en phase de démarrage ;
- résidant et ayant leur siège social dans la ville de Kita.

### **SOUSSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature peuvent être téléchargés via le lien : <https://engimstartup.org/fr/start-up/appela-candidature-entreprises> .

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel à l'adresse [mali@engim.it](mailto:mali@engim.it) au plus tard le **17/01/2024 à 17h00**, avec en annexe les pièces justificatives suivantes :

- Formulaire de candidature dûment rempli
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- NIF (le cas échéant)

Merci de préciser « Impact Entrepreneurship KITA » dans l'objet du mail.

### **DATES CLÉS**

- Téléchargement des dossiers de candidature : **à partir du 16/12/2024** et pendant toute la période d'ouverture de l'Appel.
- Date limite de soumission en ligne des dossiers de candidature : au plus tard le **17/01/2025 à 17h00**.

### **RENSEIGNEMENTS**

Assistant projet : 79 28 53 40 / 65 65 84 22 (M. Diallo)

E-mail : [mali@engim.it](mailto:mali@engim.it)

Page Facebook : **ENGIM Mali**

Page Internet: **ENGIM StartUp**